

RAPPORT D'ÉVALUATION
Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures
(CPES)

Paris Sciences et lettres - PSL

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Valery Laurand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE GRADE CYCLE PLURIDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (CPES)

Établissements : Paris sciences et lettres (PSL), Lycée Henri IV

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (CPES) est une formation post-bac en trois ans, sélective et à effectifs réduits. Elle est ouverte depuis 2012 en partenariat par l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) et le Lycée Henri IV. Il s'agit d'une formation originale permettant le passage progressif d'un enseignement de type Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE) en première année à un enseignement essentiellement universitaire en troisième année. Trois filières pluridisciplinaires sont proposées au sein desquelles les étudiants sont progressivement orientés vers neuf spécialités en fin de cursus:

- La filière Sciences conduit aux spécialisations *Mathématiques* ou *Sciences expérimentales*;
- La filière Humanités permet l'accès aux spécialités *Histoire* ou *Philosophie* ou *Histoire et théorie des arts*;
- La filière Sciences économiques, sociales et juridiques (SESJ) aboutit aux spécialités *Droit* ou *Économie*, ou *Économie et société* ou *Sciences sociales et politiques*.

La formation se caractérise par une très grande exigence qui se traduit par un nombre d'heures de cours et d'European credits transfer system (ECTS) supérieur de 50 % aux formations traditionnelles. Le cycle CPES est explicitement orienté vers la poursuite d'études en master ou grande école. Le grade de licence est délivré pour les spécialités *Philosophie*, *Histoire et théorie des arts* et *Sciences expérimentales*.

ANALYSE

Finalité

La formation affiche clairement sa finalité de poursuite d'étude en master ou grande école, avec une grande diversité disciplinaire. Elle se veut une alternative à la dichotomie entre CPGE et universités en hybridant les deux formes d'enseignement. Elle revendique également un rôle social par son ouverture affichée aux boursiers de l'enseignement supérieur (40 % en première année) et par une volonté de renforcer la présence de jeunes filles dans la filière Sciences. Les contenus dispensés sont en adéquation avec l'excellence académique recherchée.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation est unique en son genre au niveau national et se rapproche de l'esprit des formations anglo-saxonnes. Elle se distingue clairement des bachelors proposés à l'échelle nationale par plusieurs écoles mais qui ne délivrent pas le grade de licence et sont à vocation plus professionnalisante. Le CPES profite de la pluridisciplinarité offerte par PSL, qui s'étend des sciences fondamentales aux activités artistiques. Le partenariat avec le lycée Henri IV est original et permet d'établir un lien réel entre classes préparatoires et milieu universitaire. Il y a une proximité certaine entre les spécialités de la filière SESJ et plusieurs mentions de licence de ce secteur proposées par l'université Paris-Dauphine. Une clarification est nécessaire concernant l'articulation entre ces formations et la filière SESJ pour laquelle le grade de licence n'est pas délivré : à lecture du dossier, on ne parvient pas en effet à savoir si les étudiants des spécialités SESJ suivent ou non en parallèle une troisième année de licence (L3) de Paris-Dauphine et dans l'affirmative comment ils peuvent concilier les deux formations. Le CPES bénéficie par ailleurs d'un environnement de renommée internationale et d'une densité exceptionnelle en laboratoires de recherche. Son articulation avec ces structures est pleinement satisfaisante que ce soit au niveau du poids accordé à l'initiation à la recherche ou de la composition des équipes pédagogiques. A ce stade, la coopération avec le monde socio-économique est limitée à la participation de professionnels extérieurs essentiellement dans les filières Humanités et SESJ. Enfin, la formation est actuellement francophone et n'a donc pas de franche ouverture internationale, malgré l'attention portée à l'enseignement des langues étrangères.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire et garante en principe d'une spécialisation progressive grâce à une structuration en trois portails pour la première année, suivie d'un système de majeures-mineures en seconde année qui débouchent finalement sur plusieurs spécialités en troisième année. Toutefois, il est difficilement concevable, à la lecture du dossier, que la filière Sciences s'inscrive pleinement dans une telle perspective: elle est en effet scindée dès la première année en deux sous-parcours et une de ses majeures de seconde année (Sciences expérimentales) n'est thématiquement rattachée qu'à une unique spécialité de troisième année. Plus généralement, on regrette que les passerelles ne soient pas explicitées dans le dossier transmis. De même, il est étonnant que le portail Humanités ne comporte aucun enseignement en Lettres, même en mineure alors qu'il propose des formations en Histoire et en Philosophie.

Comme indiqué précédemment, l'adossement à la recherche est évident et remarquable. L'initiation à la recherche est présente dès la première année, se poursuit par un travail en équipe avec présentation orale en seconde année et enfin s'achève par un mémoire individuel soutenu en fin de cycle. Les liens avec le monde de l'entreprise sont nettement plus ténus, mais la formation ne se veut pas professionnalisante. On apprécie cependant que l'introduction de modules centrés sur l'innovation et l'entrepreneuriat soit envisagée dans un futur proche. Les stages sont facultatifs et en dehors des périodes d'enseignement, mais vivement conseillés par l'équipe encadrante. Un suivi spécifique de ces stages serait souhaitable à l'avenir. Une fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est de plus produite et communiquée par spécialisation; l'exemplaire joint au dossier est satisfaisant.

La formation met par ailleurs clairement l'accent en première année sur l'expression écrite et orale ainsi que sur une mise à niveau en anglais. La mise en place d'une période d'immersion au British Council, finalisée par une certification, est un indubitablement un atout. En deuxième année, l'ensemble de la promotion suit un atelier de pratique des arts et un stage d'écriture journalistique. Le CPES finance enfin le passage des tests de langue en troisième année. Toutes ces actions sont également positives.

Pilotage

L'équipe pédagogique est pléthorique avec environ 200 agrégés, enseignants-chercheurs et chercheurs (dont 171 venant de PSL et du lycée Henri IV) ainsi qu'une vingtaine d'intervenants extérieurs (artistes, journalistes, avocats...) pour un effectif global de 250 étudiants (en 2017). Elle bénéficie de l'ouverture pluridisciplinaire de PSL et s'avère donc très variée en termes de thématiques et de provenance (université, grandes écoles, milieu professionnel).

Le pilotage courant de la formation est assuré par une réunion hebdomadaire d'un comité pédagogique comprenant la direction du CPES et le directeur des études de chaque filière. Les orientations stratégiques du CPES sont définies au cours de trois réunions annuelles d'un comité plus large auquel participe la présidence de PSL ainsi que les chefs et responsables des formations des établissements impliqués dans le CPES. L'avis des étudiants est actuellement recueilli au travers de réunions mensuelles entre leurs délégués, la direction et le responsable de filière. Les intervenants extérieurs ne semblent donc pas associés au pilotage du diplôme. La formation ne comporte pas à ce stade de conseil de perfectionnement et l'évaluation des enseignements n'est

pas actuellement formalisée. Sous réserve de la mise en place de ces outils (prévue en 2017), les modalités de pilotage sont satisfaisantes.

L'évaluation se fonde sur un contrôle continu intégral durant les deux premières années puis sur un système classique avec examen terminal durant l'année de spécialisation. Les conditions de validation des unités d'enseignement, d'un semestre et d'une année sont dérogatoires à celles imposées dans les diplômes de licence : il n'y a pas compensation systématique sur le semestre et des notes minimales sont requises. Un unique jury, se réunissant à la fin de chaque semestre, est mis en place pour chaque filière du CPES; sa composition mériterait d'être corrigée pour inclure des intervenants de la formation en complément du directeur des études de la filière et de la directrice du CPES. Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas documenté et le supplément au diplôme n'est délivré qu'à partir de l'année 2017/2018.

On apprécie par ailleurs qu'un système de tutorat et de suivi par enseignants référents soit mis en place, en particulier en première année. Une étude est actuellement en cours sur la réalisation des objectifs sociaux (boursiers, jeunes filles en Sciences, accueil des étrangers) ambitionnés par la formation. Il est positif qu'un partenariat avec la Cité Universitaire ait été mis en place afin de faciliter le logement des étudiants boursiers accueillis.

Résultats constatés

La formation est attractive au regard du nombre de demandes reçues qui a augmenté d'un facteur proche de six sur la période 2012-2017. Il aurait été bénéfique de préciser le bassin d'attraction des candidats, en particulier au niveau des boursiers ainsi que les critères et modalités de sélection. On note également un flux entrant significatif (de l'ordre de 35 %) en troisième année qui confirme l'intérêt suscité par le cycle. Le CPES affiche d'excellents taux de réussite : environ 85 % pour les deux premières années et 95 % pour l'année terminale de spécialisation. Les poursuites d'études en master sont constatées pour environ 95 % des étudiants ayant répondu aux enquêtes de suivi (et qui représentent la quasi-totalité des diplômés). Ces indicateurs sont évidemment remarquables. Toutefois, le suivi de la promotion 2016 ne rapporte que très peu de poursuites d'études pour les spécialités de la filière Sciences: il est vivement regrettable qu'aucune explication complétée d'une analyse ne soit fournie à ce sujet. Plus globalement, la ventilation des effectifs entre les différentes filières devrait être intégrée au dossier afin de pouvoir correctement apprécier l'impact de la formation dans chaque champ disciplinaire visé.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'offre pédagogique est claire et s'inscrit dans le processus de spécialisation progressive.
- La volonté d'une ouverture sociale et culturelle est à saluer.
- La performance de la formation est remarquable.

Principaux points faibles :

- En dehors des spécialités *Philosophie, Histoire et théorie des arts et Sciences expérimentales*, le grade de licence n'est pas délivré et les relations avec les diplômes de licence ne sont pas explicitées.
- Absence d'enseignement en Lettres dans le portail Humanités.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation CPES est unique en France. Elle se singularise par l'hybridation des pratiques et des objectifs pédagogiques associés aux formations en classe préparatoire et dans les universités. Elle revendique également une forte mixité sociale, qui se manifeste par un accueil et un suivi d'une proportion importante de boursiers. Enfin, elle affiche une pluridisciplinarité tout comme une attention aux enseignements de langues et d'expression écrite et orale. Le maintien de l'ensemble de ces principes fondateurs est à privilégier. Les perspectives naturelles consistent à élargir le bassin d'attraction, potentiellement à l'international, notamment par l'inclusion

d'enseignements dans d'autres langues que le français. Mais, compte-tenu des très grandes exigences académiques et du fort encadrement des étudiants, il convient de veiller à ce qu'une éventuelle augmentation des effectifs ne vienne mettre en péril la performance et la pérennité financière de la formation.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Alain FUCHS
Président

+33 1 75 00 02 84
alain.fuchs@psl.eu

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur
Département d'évaluation des formations
HCERES
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Paris, le 4 avril 2018

Objet : Réponse au rapport du comité de visite du HCERES – Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES)

Réf : D2019-EV-0755700N-DEF-FO190016858-RT – Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES)

Monsieur le Directeur,

Nous avons bien reçu votre rapport d'évaluation et vous en remercions très vivement, ainsi que les membres du comité de visite, pour la qualité du travail accompli.

Nous souhaitons, cependant, apporter quelques précisions.

En effet, la reconnaissance au grade de licence du diplôme du CPES a évolué depuis le dépôt du dossier bilan auprès de l'HCERES. L'ensemble des spécialisations seront reconnues au grade de licence à compter de la promotion de diplômés 2018 et ce, jusqu'à la fin du prochain contrat quinquennal. Cela permettra notamment de clarifier l'articulation existante entre certaines spécialisations du CPES et les licences correspondantes de Paris-Dauphine, comme le préconise le rapport d'évaluation.

La réflexion sur la place de l'enseignement de lettres dans la filière Humanités en deuxième et troisième années a été engagée, au-delà de l'offre actuelle d'enseignements optionnels.

Enfin, la composition des jurys semestriels inclut déjà des intervenants de la formation en complément de la direction du CPES et du directeur des études de la filière concernée. Le rapport d'auto-évaluation fourni n'était pas suffisamment explicite sur ce point.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma sincère considération.


Alain FUCHS

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)